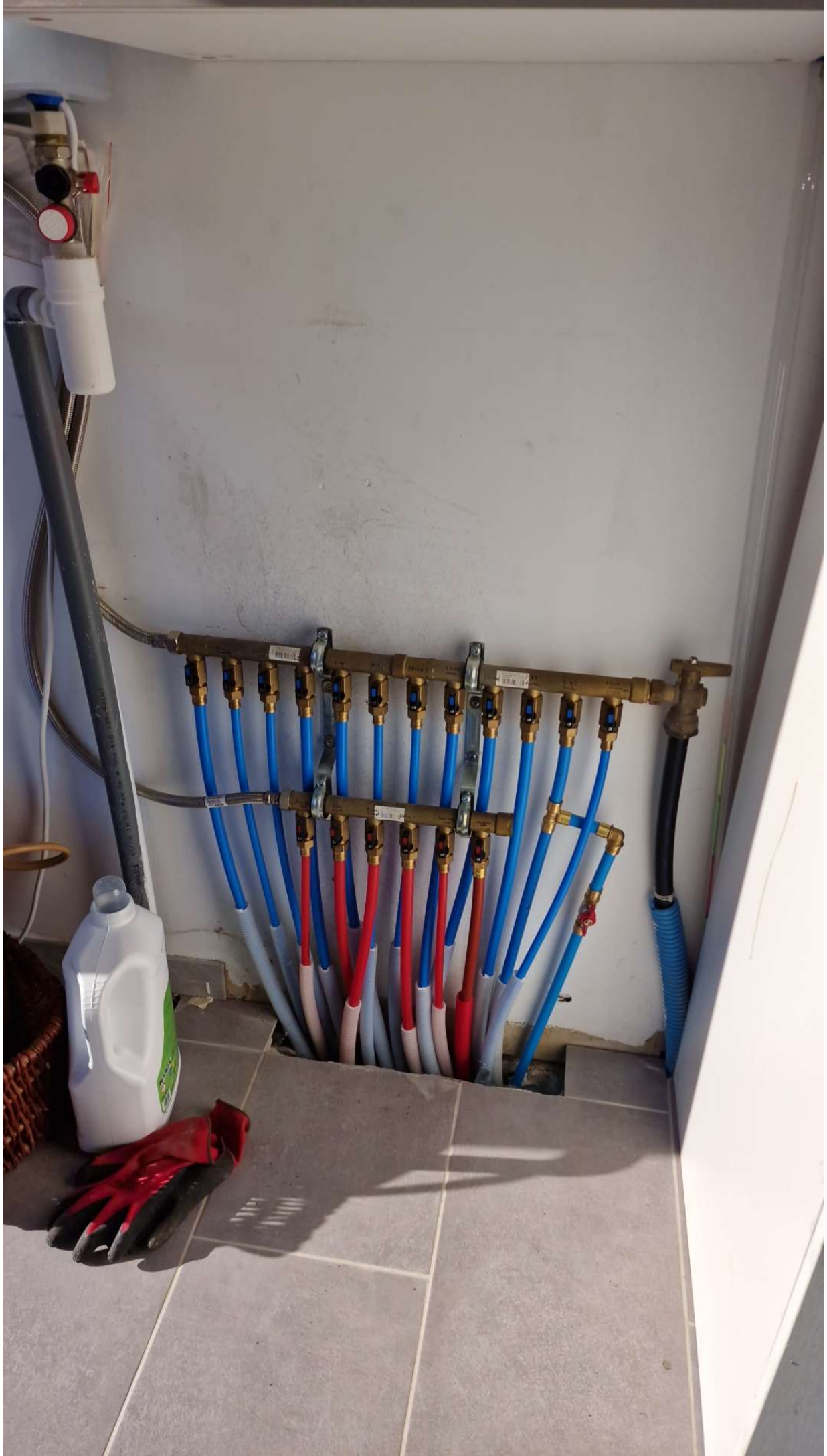






Adresse : CHEMIN DU STADE
34690 FABREGUES

Carte valable jusqu'au : 27.05.2033

délivrée le : 28.05.2018

par : LE PRÉFET DE L'HÉRAULT (34)

Signature de l'autorité :

Le préfet de l'Hérault

Pierre POLJESSEL



BNP PARIBAS

Relevé d'identité bancaire (RIB) :

Domiciliation _____

BNPPARB ST JEAN DE VEDAS (02305)

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
30004	02305	00000068211	48

Numéro de compte bancaire international (IBAN) :

FR76 3000 4023 0500 0000 6821 148

BIC (BANK IDENTIFICATION CODE) : BNPAFRPPXXX

MONSIEUR ALAIN GUYONNET OU
MME CORINNE GUYONNET

Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Cadre réservé au destinataire du relevé _____

--



Numéro de contrat :

00000000118

Lieu de consommation :

105 RUE WOLFGANG AMADEUS MOZART
34660 COURNONTERRAL

Point de Comptage et d'Estimation gaz :

NA

Point de livraison électricité :

Energie concernée :

Electricité

MR et MME GUYONNET Alain et Corinne
105 RUE WOLFGANG AMADEUS MOZART
34660 - COURNONTERRAL



2D-DOC

Grâce au code sécurisé 2D-DOC,
les administrations et sociétés
agréées peuvent vérifier votre
identité ! Il garantit la prise
en compte de votre justificatif
ENGIE par les administrations.

Attestation de titulaire de contrat

Madame, Monsieur,

Par la présente, ENGIE atteste qu'en date du 03 - 08 - 2024 et depuis le 03 - 03 - 2024 ,

MR et MME GUYONNET Alain et Corinne

sont actuellement titulaires d'un contrat auprès d'ENGIE pour le logement situé au :

105 RUE WOLFGANG AMADEUS MOZART
34660 - COURNONTERRAL

Le présent document peut valoir justificatif de domicile et est établi sur la base des
déclarations du titulaire de contrat lors de sa souscription.

Merci de votre confiance,
Votre conseiller ENGIE.



Pour toutes questions, contacter le
service client.

www.particuliers.engie.fr

Pour moins de papier et plus de
facilité, utilisez le 2D-Doc directement
depuis l'application Engie.



ENGIE, Société Anonyme au capital de 2.435.285.011 €, ayant son siège social 7, place Samuel de Champlain - 92480 Courbevoie, immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 542 307 401.

Pour nous écrire, Service Clients ENGIE, TSA 87494, 769334 ROUEN CEDEX 09 ou sur notre site internet www.particuliers.engie.fr

N° de dossier de l'Emprunteur :

Souscrit auprès de **BNP Paribas Personal Finance**, ci-après dénommé le prêteur -
Etablissement de crédit - SA au capital de 546 601 552 euros - 542 097 902 RCS Paris
Siège social : 1 boulevard Haussmann - 75009 Paris
N° ORIAS : 07 023 128 (www.orias.fr)

L'Emprunteur/L'acheteur ci-après dénommé l'« Emprunteur » ou l'« Acheteur » :
Civilité, Nom, Prénoms :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : à :

Adresse :

Le Vendeur ou le Prestataire de service :

Nom vendeur :

Numéro vendeur :

Nature juridique :

Capital social :

dont le siège social est :

SAS SFTE

techniparc de la bastidonne

chemin de l'aumône vieille

13681 AUBAGNE CEDEX

siret : 391 953 023 00044

Numéro Siren :

Ville RCS :

Description de (des) bien(s) ou de la (des) prestation(s) de service :

Le descriptif doit être suffisamment détaillé et doit correspondre à ce qui est indiqué dans le bon de commande ainsi que dans le contrat de crédit.

Maletement de Peau

Le soussigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service, après avoir été informé par le Prêteur de l'acceptation du crédit dans le délai visé à l'article L. 312-52 du code de la consommation, certifie sous sa responsabilité :

- Que la livraison du bien à l'Acheteur et/ou la réalisation de la prestation de service a été réalisée conformément au contrat de vente conclu par ce dernier.
- Que l'offre de contrat de « crédit accessoire à une vente » a été signée par l'Emprunteur :
 - ☐ dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service ou en foire et salon.
 - Que dans le cadre d'une vente réalisée dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service l'Acheteur : ☐ a demandé ☐ n'a pas demandé à être livré immédiatement dans les conditions prévues aux articles L. 312-47 et R. 312-20 du Code de la consommation, ramenant le délai de rétractation à la date de livraison du bien et/ou de la réalisation de la prestation de service, lequel ne peut jamais être inférieur à 3 jours ou excéder 14 jours.
- ☒ au domicile de l'Emprunteur ou dans tout autre lieu que l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service.
- ☐ par une technique de communication à distance (en Vente à Distance).

- Que le montant du versement comptant a été intégralement versé par l'Acheteur.

En conséquence, le soussigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service :

- demande au Prêteur de procéder à la mise à disposition des fonds d'un montant de euros au titre du contrat de crédit ci-dessus référencé.
- se reconnaît responsable et s'engage à rembourser le Prêteur, à sa première demande, à concurrence du montant total du financement et de toutes autres sommes stipulées au contrat de vente signé par l'Acheteur :
 - au cas où les stipulations ci-dessus n'auraient pas été respectées.
 - en cas d'inexactitude dans les informations mentionnées sur l'offre du contrat de vente ainsi que sur les présentes, ou tout autre document.

Fait à :

Date :

Signature du Vendeur
ou du Prestataire de service :

[Signature]

Cachet Commercial

SAS SFTE

techniparc de la bastidonne

chemin de l'aumône vieille

13681 AUBAGNE CEDEX

siret : 391 953 023 00044

ATTESTATION DE LIVRAISON

L'Emprunteur/Acheteur reconnaît en signant la présente attestation sans réserve :

- que la livraison du bien et/ou la fourniture de la prestation de service ci-dessus désigné(e) a été pleinement effectuée conformément au contrat principal de vente préalablement conclu avec le Vendeur ou le Prestataire de service ;
- que cette livraison ou fourniture est intervenue le :

Il reconnaît que conformément à l'article L. 312-48 du code de la consommation ses obligations au titre du contrat de « crédit accessoire à une vente » ci-dessus référencé prennent effet à compter de la livraison du bien ou de la fourniture de la prestation de service. En conséquence, il demande au Prêteur, par la signature de la présente attestation et en sa qualité d'Emprunteur, de procéder à la mise à disposition des fonds au titre dudit contrat de « crédit accessoire à une vente ».

Fait à :

Date :

Signature Emprunteur :

[Signature]